

June 2017 /265

Harcèlement sexuel

Les jeunes - entre 18 et 25 ans - sont quatre fois plus susceptibles de devenir victimes de harcèlement sexuel et/ou de violence sexuelle. Le risque est encore plus élevé lors de la première année des études supérieures, lit-on sur le site de l'ASBL Zijn-Mouvement contre la violence.

Un certain silence règne autour de cette question, voire un silence certain. Pour briser le tabou, l'ASBL Zijn-Mouvement contre la violence et l'université des Femmes ont lancé, à la demande du cabinet du secrétaire d'État de l'égalité des chances Elke Sleurs, un projet de sensibilisation pour la prévention du harcèlement sexuel parmi la population étudiante : le concours "Oui2 = sex" invitait les jeunes à imaginer une campagne dont le consentement et le respect étaient deux motifs centraux.

Dans le cadre du cours de "relations interculturelles et processus d'acculturation" (Chris Paulis) du 1er master médiation culturelle en information et communication, six étudiants - Axel Cardinaels, Lola De Clercq, Pauline Dessart, Amélie Jacques-Houssa, Marie Maréchal et Constance Marée - ont participé à ce concours. Intitulé "Consent on the rocks", leur campagne sous la forme d'une vidéo animée démontre, à travers quelques scènes de la vie quotidienne d'un étudiant, que le consentement est toujours indispensable. 200 étudiants, francophones et néerlandophones, ont envoyé des propositions. Celle de l'ULg a été sélectionnée par un jury d'experts pour la finale qui s'est déroulée le 12 mai au Parlement fédéral à Bruxelles, au cours de laquelle elle a décroché une belle troisième place.

Pa.J.